

Charte utilisateur Espace Public Numérique Bibliothèque municipale de GRIGNON :

L'Espace Public Numérique mis en place à la bibliothèque a pour vocation de favoriser l'accès du public aux nouvelles technologies de l'information et de la Communication et d'élargir l'offre documentaire. La priorité est donnée à la recherche documentaire ou administrative. La commune de Grignon ayant adhéré à la charte « Net Public », les utilisateurs de l'espace public numérique doivent s'y conformer. La charte de la bibliothèque se réfère à la charte « Net-Public », consultable à l'accueil.

Accès au service :

Le service est accessible aux personnes inscrites à la bibliothèque après vérification de leur carte lecteur pour une éventuelle mise à jour. L'utilisateur doit s'inscrire sur le planning en indiquant son identité, l'ordinateur consulté, et l'horaire utilisé. Il doit de plus avoir signé la présente charte.

Pour les personnes de passage une pièce d'identité sera demandée et les coordonnées seront notées sur la charte signée.

La consultation Internet est réservée à une seule personne par poste.

Respect d'usage :

L'utilisateur doit respecter les personnes présentes et le matériel. Toute dégradation du matériel mis à disposition entraîne un remboursement du matériel et la radiation de l'inscrit. Une attitude calme est demandée afin de ne pas déranger les autres utilisateurs, les téléphones portables doivent être éteints.

Temps de consultation :

Le temps de consultation se fait par tranche d'une demi-heure prolongeable après accord de la personne responsable de la permanence.

Utilisation de la messagerie :

Lors de la consultation de la messagerie, il est recommandé de ne pas ouvrir les courriers de correspondants inconnus à cause du risque de virus.

L'utilisation de la messagerie doit respecter les libertés et les droits des individus. Elle ne doit pas être utilisée à des fins commerciales.

Accès internet par les mineurs :

Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte ayant signé la charte.

Les enfants entre 10 et 14 ans n'ont qu'un accès limité à internet (liste de sites filtrés par les bibliothécaires) sous réserve de l'accord parental.

Entre 14 et 18 ans un accès internet avec contrôle parental adolescent est possible il sera suspendu au moindre incident. La charte devra être signée par l'adolescent **et** les parents à la bibliothèque.

Interdictions :

Il est formellement interdit de consulter des sites comportant des images ou des textes proscrits par la loi : publications à caractère injurieux, raciste, pornographique ou diffamatoire. Sont également interdits les sites de jeux d'argent. L'utilisateur est responsable de toute utilisation illégale ou préjudiciable de l'accès à internet proposé par l'E.P.N

L'utilisation de sites et logiciels de discussions en direct n'est tolérée que pour les adultes.

Contrôles

Pendant l'utilisation d'un poste, les bibliothécaires se réservent le droit de vérifier le respect des règles d'accès à Internet édictées par l'espace public numérique. Tout utilisateur surpris à consulter des sites non conformes à la charte sera exclu définitivement de l'espace public numérique.

L'espace public numérique conserve pendant un an les plannings de la consultation Internet (nom, date, horaire, poste).

Paramètre Matériel

L'utilisateur s'engage à ne pas apporter de modifications des paramètres de l'ordinateur. L'utilisation de clés USB est tolérée pour les usagers adultes après vérification de l'absence de virus,

Impression

L'impression de documents est payante. (Les tarifs sont affichés)

Respect du règlement

Tout usager s'engage à se conformer au présent règlement. Des infractions graves ou des négligences répétées peuvent entraîner la suspension temporaire ou définitive de l'accès à l'Espace Public Numérique

La présente charte définit les relations entre l'espace numérique ci-après dénommé « l'EPN » d'une part

ET d'autre part

M. Mme, Mlle.....

Usager majeur de l'EPN

Ou M. Mlle (mineurs de plus de 10 ans)

.....

et son représentant légal.....autorisant son enfant à la consultation internet et garant du respect par l'utilisateur mineur de la présente charte.

Date et Signature (s) (*mention manuscrite « lu et approuvé »*)